

# Editorial : a propos d'industrie et de hautes écoles

Autor(en): **Ursprung, Heinrich**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft -: **Programmes prioritaires**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

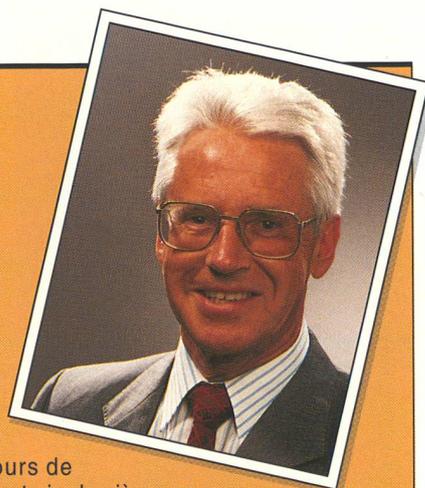
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## A propos d'industrie et de hautes écoles



L'audience internationale dont jouissent les travaux publiés par des chercheurs suisses dans les revues spécialisées – mesurée par exemple à l'aune du *Citation Index* –, montre que notre pays se trouve dans le peloton de tête des Etats scientifiquement développés. Le nombre de demandes de brevets l'atteste également. Cependant, un examen plus attentif laisse apparaître deux points noirs inquiétants: premièrement, le nombre de brevets suisses dans des domaines aussi porteurs d'avenir que la biotechnologie, l'électronique, les télécommunications, l'optique ou la science des matériaux est manifestement trop faible. D'autre part, nous sommes sur le point de nous rattraper, voire de nous dépasser. De plus, les investissements pour la recherche consentis à l'étranger par l'économie privée suisse se sont accrûs de 34% depuis 1989, et ont, pour la première fois en 1993, dépassé le montant qu'elle consacre pour la R+D en Suisse.

Secondement, dans de nombreux pays technologiquement avancés, la part des pouvoirs publics aux dépenses totales consacrées à la recherche est largement supérieure à celle accordée en Suisse, qui n'est *grosso modo* que d'un quart (24,5%). Dans le but de renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie européenne, les hautes écoles des pays de l'UE, dans le cadre des programmes de recherche européens, obtiennent une couverture de leurs dépenses consacrées à la recherche pouvant aller jusqu'à 100%, et les entreprises jusqu'à 50%. Pour la majorité des PME suisses, qui ne bénéficient pas de cette aide de l'UE, la concurrence devient inégale.

Pour pallier cette situation, le Conseil fédéral a pris il y a quatre ans un premier train de mesures en décidant la mise sur

le pied de six Programmes prioritaires de recherche (PP). Ces PP ont pour but de favoriser la collaboration entre les chercheurs universitaires et leurs collègues de l'industrie, et d'encourager la création de centres d'excellence au sein des hautes écoles.

D'autre part, le Conseil fédéral accorde aujourd'hui une importance toute particulière à la participation pleine et entière de scientifiques suisses aux programmes de recherche européens, qu'ils travaillent dans les hautes écoles ou dans l'industrie. Il considère ce projet comme un second instrument de politique scientifique visant au renforcement durable de la place scientifique et économique suisse: les résultats des recherches conduites dans le cadre européen auront des retombées

« ... dans de nombreux pays technologiquement avancés, la part des pouvoirs publics aux dépenses totales consacrées à la recherche est largement supérieure à celle accordée en Suisse... »

directes chez nous et contribueront à accroître la capacité concurrentielle de notre pays. Ces deux instruments sont complémentaires: la participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE ne se révélera avantageuse que si elle s'accompagne de mesures d'encouragement ciblées de la recherche en Suisse même.

Nous constatons avec satisfaction que de plus en plus d'entreprises prennent conscience de l'utilité de ces deux instruments, à savoir les Programmes prioritaires et les programmes européens, et s'engagent avec détermination dans des projets de recherche. Les avantages respectifs qu'ils représentent pour les hautes écoles ont également été démontrés au

cours de ces trois dernières années. Doctorants et assistants ont ainsi l'occasion de travailler sur des projets concrets en étroite collaboration avec des praticiens, ce qui crée l'interface nécessaire aux transferts de technologie et à la diffusion du savoir.

Dans ce contexte, les préoccupations quant à l'avenir de la recherche fondamentale, telles qu'elles sont apparues à la veille du débat aux Chambres sur la participation de la Suisse au 4<sup>e</sup> Programme-cadre européen, vont trouver leur réponse dans la conjonction des programmes européens avec les PP et la recherche de base encouragée par le Fonds national, les universités et le domaine des EPF. Cette conjonction permettra, en Suisse, d'allouer des fonds à la recherche non-orientée, là où des thèmes de recherche des PP recouvrent des thèmes de recherche européens.

La recherche suisse ne peut assurer son avenir à long terme que si elle se confronte à la concurrence: en Suisse même, entre les réseaux régionaux, et au niveau européen, dans les programmes de l'UE. Ses chances sont bonnes. Il importe de les saisir!

Prof. Heinrich Ursprung  
Secrétaire d'Etat à la science  
et à la recherche

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au: Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne.  
Téléphone (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable: Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne  
Réalisation: CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève  
Rédaction: Pierre-André Magnin (responsable), Franz Auf der Maur, Quentin Deville, Catherine Veuthey.  
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national ou du Conseil des Ecoles polytechniques mais vise à montrer la diversité des recherches qu'ils encouragent.  
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.